

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU 05 Février 2020

OBJET

N° 04/2020

Participation
communale
d'équipement pour
le réseau d'eau de
défense – incendie
d'Alboussière Route de
Valence.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Olivier AMRANE.



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président
Olivier AMRANE.

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

19 FEV. 2020

L'an deux mille vingt, le cinq février, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Boffres**, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 32

Qui ont pris part au vote : 32

Date de convocation du Comité : 24 janvier 2020

Présents votants : MM. Olivier AMRANE, Christian ALIBERT, Antoine DE PAMPELONNE, Dominique DUPRET, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY, Daniel GUEZE, Patrick DERIVAZ, Stéphane LAFAGE, Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Michel CLUZEL, Jacques DUNOGIER, Michel CIMAZ, Gilles QUATREMER, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Michel MOULIN, Gilles LEBRE, Pierre LUYTON, Jacques-Henri ROCHE, Hervé COULMONT, DEFAIVRE Claude, Christian AUDEMARD, Marcel FRECHET, Jean-Marc SITAR et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Absents excusés : MM. Philippe PONTON, Daniel BLACHE, Laurent COURBIS, Daniel DUFOUR, Christophe FRACHON, Michel REYNAUD, Éric BOURRY, Gilles BRUN, Stephan CHABOUD, Michel BRET, Fabrice CHIROUZE, Patrice POMMARET et Yohan BLANCHARD.

Présidence : M. AMRANE Olivier.

Secrétaire de séance : Mme. Éliane BLACHE.

Le Rapporteur : Monsieur Gilbert BOUVIER, Vice-président,

Monsieur le Vice-Président expose que les travaux de renforcement du réseau d'eau et de défense-incendie, Route de Valence à Alboussière, prévus dans le programme AEP 2019 du syndicat mixte ont été finalisés pour un coût total de **86 266,20 € HT**.

Le Conseil Municipal d'Alboussière va prochainement délibérer pour le versement au syndicat d'une participation d'équipement de 1717,00 € HT correspondant au montant de financement de l'équipement de protection contre l'incendie (poteau d'incendie).

Il est proposé au comité syndical d'accepter le versement de cette subvention.

DELIBERATION :

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte, le versement par la commune d'Alboussière d'une participation d'équipement de **1717,00 € HT** au titre des travaux de protection contre l'incendie réalisés par le syndicat, Route de Valence à Alboussière.